

Tourisme fluvial

État des lieux

et retombées économiques





LES PRODUITS DU TOURISME FLUVIAL

- 2 Les paquebots fluviaux
- 3 Les péniches hôtels
- 4 Les bateaux promenade
- 5 La location de bateaux habitables
- 6 La plaisance privée

LES RÉGIONS FLUVIALES

- 7 Bourgogne / Franche-Comté
- 8 Rhône-Alpes
- 9 Provence-Alpes-Côte d'Azur / Languedoc-Roussillon

LA SYNTHÈSE

- 10 Le tourisme fluvial sur le territoire de la Direction Territoriale Rhône Saône



Préalable

Le présent document est le fruit de l'actualisation du schéma d'Orientations pour le développement du tourisme fluvial édité en juin 2010 par la Direction Territoriale Rhône Saône de VNF. L'actualisation porte sur les données d'état des lieux et des retombées économiques des activités du tourisme fluvial. Il s'agit d'un document de synthèse d'une étude menée début 2015.

Le périmètre

Les voies d'eau concernées par le document correspondent au périmètre d'action de la DT Rhône Saône à savoir : le canal du Rhône au Rhin (branche sud) - la Petite Saône - la Saône - le Haut-Rhône - le Rhône - le Petit Rhône - le canal du Rhône à Sète.
Certains secteurs hors DT sont parfois traités car proches du bassin d'étude : la Seille - le lac du Bourget/le canal de Savières.

Les sources

Les données concernant l'offre, la demande, le trafic et les équipements proviennent des bases de données nationales de VNF et de la connaissance interne de terrain des activités du tourisme fluvial.

Les retombées économiques ont été établies selon les recommandations formulées dans le guide méthodologique « La mesure de l'impact économique d'un événement touristique » de la Direction Générale des Entreprises¹, au même titre que les études filières réalisées par VNF au niveau national². La cohérence est donc assurée avec les données nationales. En revanche, la comparaison des retombées économiques 2014 avec celles établies en 2008³ est limitée dans la mesure où la méthodologie utilisée en 2008 était différente, en l'occurrence moins complète que celle de la DGE.

L'organisation du document

Les activités du tourisme fluvial recouvrent des réalités très différentes en termes de fonctionnement, de localisation géographique et d'évolution. Afin d'assurer une présentation synthétique et pertinente, ce document est décliné par produits du tourisme fluvial et également par régions fluviales.

¹ Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique - avril 2012

² Étude sur les retombées économiques : la location de bateaux habitables – VNF – janvier 2013

Étude sur l'impact économique : les paquebots fluviaux en France – VNF – décembre 2014

Les péniches hôtels en France – VNF – mars 2015

Étude sur les retombées économiques : la plaisance privée en France – VNF – mars 2015

³ Dans le document d'Orientations pour le développement du tourisme fluvial – bassin Rhône Saône Méditerranée – juin 2010



LES PAQUEBOTS FLUVIAUX

Le produit

Les paquebots fluviaux sont des bateaux à passagers dont la qualité des prestations est celle d'un hôtel 3 ou 4 étoiles. Ils proposent des croisières, en général d'une semaine, combinant navigation et visites de découverte organisées à terre.

Les caractéristiques de l'offre

Longueur : de 80 à 135 m. Traditionnellement d'une longueur de 110 m, les unités qui arrivent sur le bassin depuis 2013 mesurent pour la plupart 135 m.

Capacité d'accueil : en moyenne 150 passagers, les plus grandes unités peuvent accueillir jusqu'à 190 croisiéristes.

Flotte 2015 : 26 paquebots naviguent sur le bassin Rhône Saône : 2 unités de 80-90 m ; 16 unités de 110-125 m ; 8 unités de 135 m.

Saison : entre mars et novembre sur 33 à 34 semaines d'exploitation.

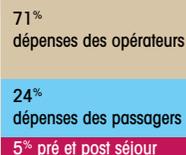
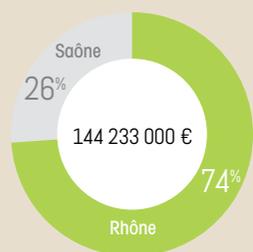
La situation géographique

Leur dimension leur permet de naviguer uniquement sur les voies d'eau à grand gabarit : Seine-Oise, Rhin-Moselle, Garonne, Rhône Saône pour ce qui concerne la France.

Rhône Saône est considéré comme le premier bassin français pour cette activité en termes de nombre d'unités. La navigation est possible entre Saint-Jean-de-Losne et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Les retombées économiques en 2014

64% des retombées économiques du tourisme fluvial proviennent de l'activité des paquebots fluviaux.

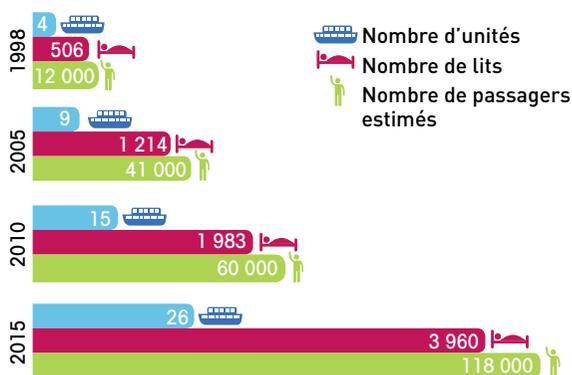


La clientèle

Sénior, à fort pouvoir d'achat. Etrangère à plus de 75 %, l'origine est diverse selon les compagnies : américaine, germanophone, britannique... Les 25 % de croisiéristes français sont exclusivement transportés par la seule compagnie française qui exploite 3 paquebots sur le bassin Rhône Saône.

On estime à 118 000 le nombre de passagers transportés en 2015.

L'évolution du produit



L'évolution présentée lors de la réalisation du 1^{er} schéma de développement de la DT Rhône Saône en 2000 s'est confirmée : l'offre est passée de 4 bateaux en 1998 à 26 en 2015 et elle continue de croître en nombre et en taille d'unité.

On estime pouvoir atteindre plus d'une trentaine de paquebots d'ici 2020 à condition que la capacité d'accueil augmente sur les sites d'escale très demandés et que les compagnies harmonisent leur planning pour utiliser au mieux les appontements.

Les équipements

Les sites d'escale sont dédiés et publics. Leur utilisation est soumise à autorisation et redevance.

Les trois gestionnaires de sites (VNF, CNR, Métropole de Lyon) mènent une politique commune : tarifs identiques sur tous les sites, gestion unique des réservations via Gescales, programme partagé d'aménagements...

En saison, 31 sites d'escales proposent 66 places :

- 20 places sur la Saône
- 46 places sur le Rhône

En hivernage, 33 places sont utilisables.

Etat des lieux 2015



LES PÉNICHES HÔTELS

Le produit

Les péniches hôtels sont des bateaux à passagers proposant des croisières en moyenne de 7 jours combinant navigation et visites de territoire, dont la capacité d'accueil est inférieure à 50 personnes.

Les caractéristiques de l'offre

Longueur : en moyenne 35 m de long par 5m de large. Il s'agit traditionnellement d'anciennes péniches de commerce réhabilitées.

Capacité d'accueil : de 4 à 49 passagers. La capacité moyenne est de 6 à 8 passagers. Sur Rhône Saône, les plus grandes unités peuvent accueillir jusqu'à 24 croisiéristes.

Flotte 2015 : 18 péniches hôtels naviguent sur le bassin Rhône Saône.

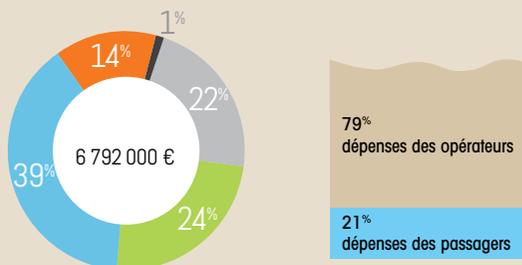
Saison : elle se déroule entre avril et octobre, pour une activité qui varie entre 26 à 30 semaines par an.

La situation géographique

Leur dimension leur permet de naviguer préférentiellement sur le gabarit « freycinet » et les circuits sont traditionnellement concentrés sur les régions Bourgogne et Languedoc-Roussillon, territoires réputés pour leurs attraits culturels et paysagers. En Rhône Saône, elles empruntent préférentiellement le canal du Rhône à Sète et la Saône entre le canal de Bourgogne et le canal du Centre.

Les retombées économiques en 2014

3% des retombées économiques du tourisme fluvial proviennent de l'activité des péniches hôtels.



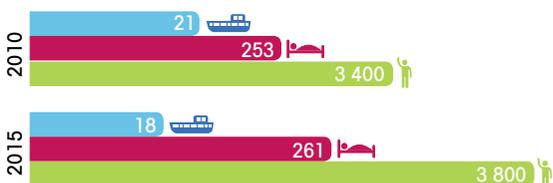
● Canal du Rhône à Sète ● Petite Saône
● Canal du Rhône au Rhin ● Saône ● Rhône



La clientèle

Senior, à très fort pouvoir d'achat. Étrangère à plus de 90% (américaine pour moitié puis britannique, australienne...). On estime à 3 800 le nombre de passagers transportés en 2015.

L'évolution du produit



Nombre d'unités

Nombre de lits

Nombre de passagers estimés

Il s'agit d'un marché de niche dont l'offre est plutôt stable depuis la réalisation du 1^{er} schéma de développement de la DT Rhône Saône en 2000. La légère évolution actuelle correspond à la « démocratisation » du produit avec la mise sur le marché de péniches moins luxueuses, pouvant accueillir plus de passagers et donc aux tarifs moins élevés.

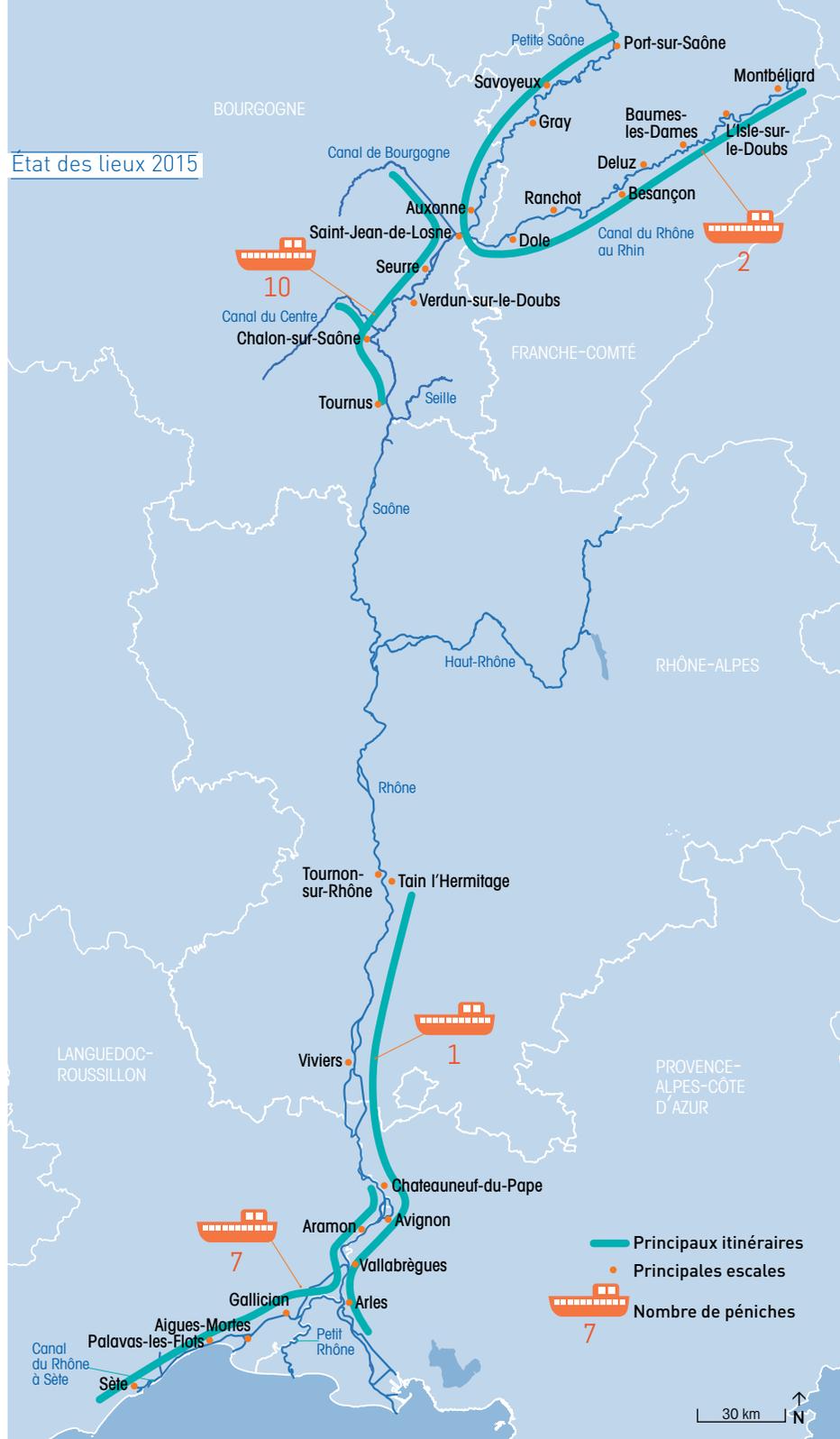
On estime que le produit devrait rester stable mais reste très sensible à la conjoncture internationale.

Les équipements

Les péniches hôtels utilisent les quais publics réservés aux bateaux à passagers ou les places dans les ports. Chacune dispose d'une place privative servant de port d'attache en période d'hiver.



Etat des lieux 2015



LES BATEAUX PROMENADE

Le produit

Les bateaux promenade sont des bateaux à passagers proposant des circuits commentés d'une heure à une journée, avec ou sans restauration à bord, avec ou sans escale pour des visites à terre.

Les caractéristiques de l'offre

Longueur : de 5 à 50 m (sur Rhône Saône).

Capacité d'accueil : elle varie entre 4 et 1000 passagers. Sur Rhône Saône, la capacité maximale est de 300 passagers en promenade (250 en restauration).

Flotte 2015 : 55 bateaux promenade (dont 21 bateaux restaurants) naviguent sur le bassin Rhône Saône.

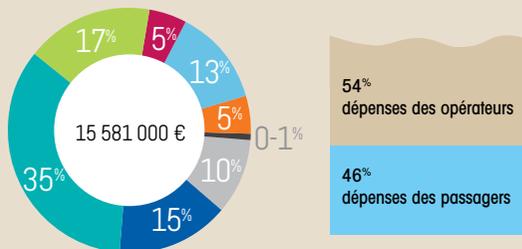
Saison : toute l'année, avec une haute-saison entre mai et septembre.

La situation géographique

Ce produit se développe à proximité de sites touristiques attractifs et bénéficie de flux de clientèles existantes. Les bateaux se concentrent autour des villes et sites naturels reconnus (Lyon, Avignon, Haut-Rhône/lac du Bourget, Camargue...). Les bateaux naviguent au maximum 2 heures autour de leur port d'attache.

Les retombées économiques en 2014

L'activité des bateaux promenade est celle qui transporte le plus de passagers. Les retombées économiques sont moins élevées qu'un produit croisière de plusieurs nuitées, néanmoins la totalité retombe sur les territoires.



La clientèle

Elle est composée d'individuels en séjour ou en excursion pour la journée et de groupes (scolaires, comités d'entreprises, événementiel...).

On estime à 4 14 000 le nombre de passagers transportés en 2015.

L'évolution du produit



- Nombre d'unités
- Nombre de places en promenade
- Nombre de passagers estimés

Depuis la réalisation du 1^{er} schéma de développement de la DT Rhône Saône en 2000, l'offre est en augmentation.

Des bateaux plus respectueux de l'environnement (propulsion électrique notamment) et les navettes fluviales ont fait leur apparition ces dernières années.

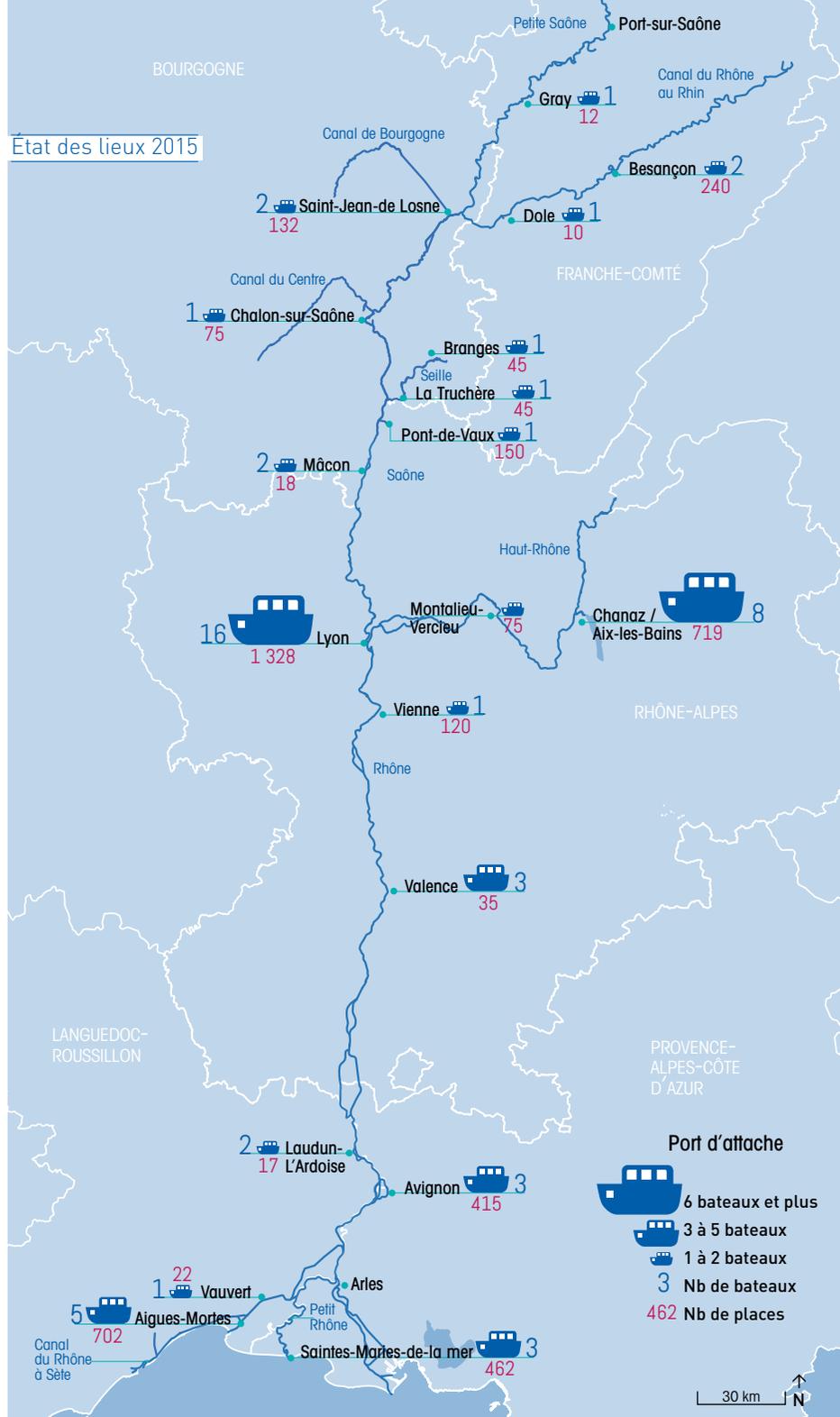
On estime que le produit « classique » bateau promenade devrait rester stable, la plupart des sites attractifs disposant déjà d'une offre. En revanche, de nouvelles navettes fluviales pourraient voir le jour dans les agglomérations importantes.

Les équipements

Les bateaux promenade utilisent les quais publics réservés aux bateaux à passagers. Chacun dispose d'une place privative tenant lieu de port d'attache.



Etat des lieux 2015



LES BATEAUX DE LOCATION HABITABLES

Le produit

Les coches de plaisance sont des bateaux de plaisance habitables mis en location par une société (le « noliseur ») détentrice d'un label, document qui lui permet de délivrer une carte de plaisance à une personne non titulaire d'un certificat de capacité afin de lui permettre de piloter un coche de plaisance.

Sont proposées :

- des croisières aller-retour ou une boucle sur une semaine (1/3 des croisières vendues) - pas de boucle possible sur Rhône Saône
- des croisières aller simple si le loueur dispose d'une base de départ et d'une base d'arrivée.

Les caractéristiques de l'offre

Longueur : moins de 15 m.

Capacité d'accueil : 2 à 12 passagers. En moyenne, on dénombre 4,7 passagers par bateau.

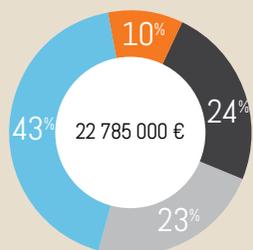
Flotte 2015 : 333 bateaux répartis dans 21 bases -12 sociétés de location. Deux catégories de loueurs se distinguent :

- 4 loueurs nationaux (ont plusieurs bases réparties sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger),
- 8 loueurs régionaux (ont une base unique avec flotte comprise entre 1 et 17 bateaux).

Saison : entre avril et octobre, 85 % des croisières sont concentrées entre mai et septembre.

Les retombées économiques en 2014

10% des retombées économiques du tourisme fluvial proviennent de l'activité des bateaux de location habitables, grâce notamment à des retombées importantes pour les loueurs régionaux, aux dépenses des passagers pendant leur séjour et à la réalisation de pré et post séjours pour 3 clients sur 5.



● Petite Saône ● Canal du Rhône à Sète
● Saône / Seille ● Canal du Rhône au Rhin



La situation géographique

Les bateaux de location empruntent essentiellement les rivières et canaux à petit gabarit, la majorité du trafic est réalisé sur la Petite Saône et la partie amont de la Saône ainsi que sur le canal du Rhône à Sète. La navigation sans permis est interdite sur le Rhône.

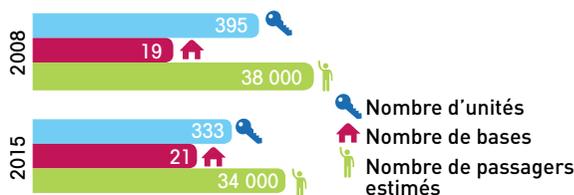
La clientèle

Elle est majoritairement étrangère (68 %). Les principales nationalités sont les Allemands et les Suisses (40 %) mais la clientèle d'Europe de l'Est et de l'hémisphère sud se développent. L'âge moyen est de 45 ans.

Trois clients sur 5 effectuent un pré ou post séjour (dont 50 % dans la région de la croisière réalisée).

On estime à 34 000 le nombre de passagers transportés en 2015.

L'évolution du produit



À l'image de l'évolution nationale, l'offre en nombre de bateaux a baissé entre 2005 et 2012 mais le nombre de bases a peu varié. L'offre est stable depuis.

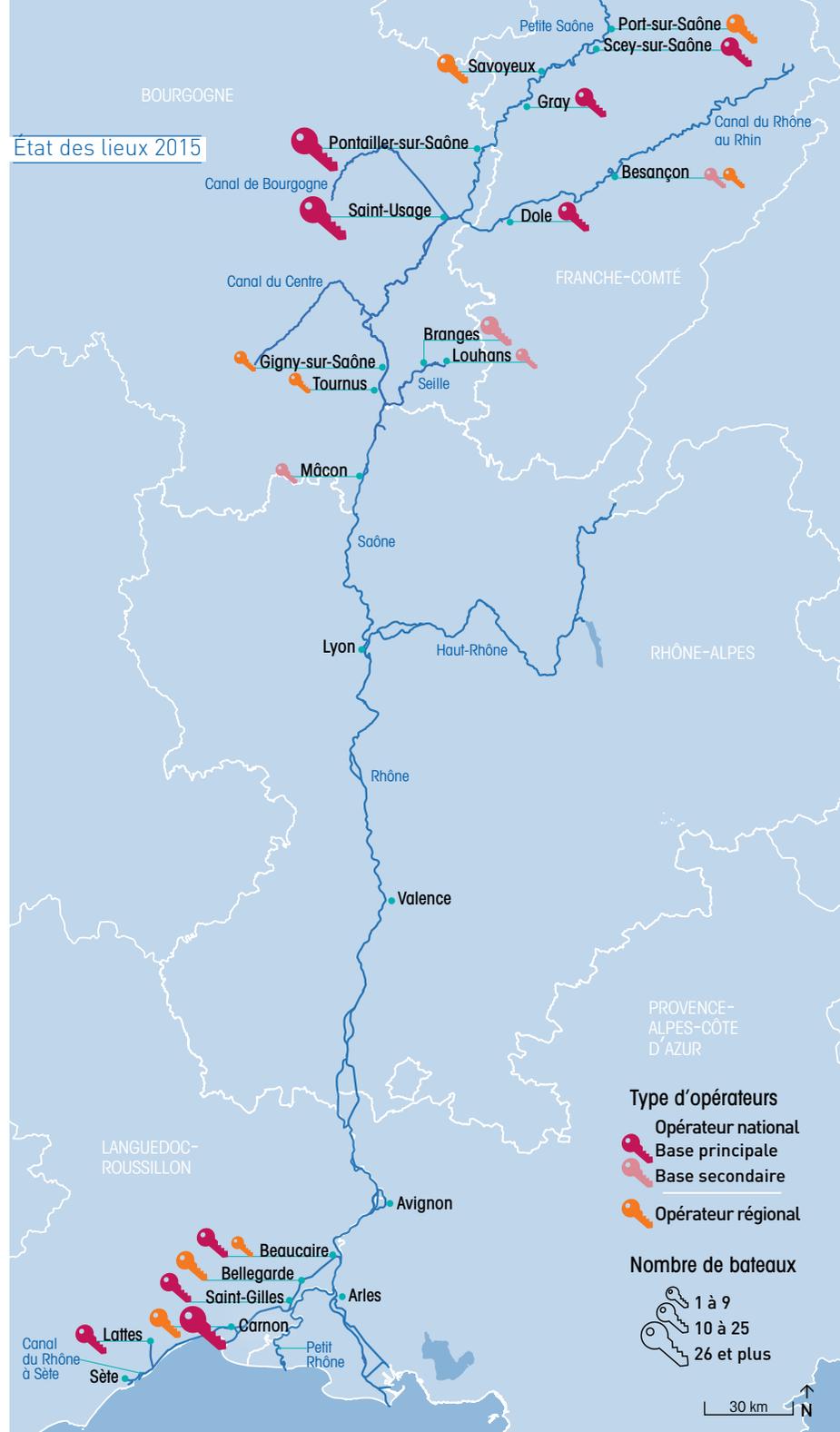
Les principales causes du recul sont : l'accroissement de la concurrence d'autres destinations et l'augmentation des coûts de construction des bateaux. Pour faire face, les loueurs ont développé des prestations diversifiées (chantier, location de vélo...) et pour les loueurs régionaux, une offre multi-activité (bateau promenade, restaurant...).

On estime que le produit devrait rester stable dans les prochaines années.

Les équipements

Les opérateurs disposent d'une base regroupant l'ensemble de leur flotte. Durant leur croisière, les locataires utilisent les haltes nautiques et quais publics dédiés à la plaisance ainsi que les places réservées à l'escale dans les ports.

Etat des lieux 2015



Type d'opérateurs

- Opérateur national
- Base principale
- Base secondaire
- Opérateur régional

Nombre de bateaux

- 1 à 9
- 10 à 25
- 26 et plus

30 km N

LA PLAISANCE PRIVÉE

Le produit

La plaisance privée correspond à une activité de navigation de loisir à bord d'un bateau motorisé appartenant à un particulier.

Les caractéristiques de l'offre

Longueur : jusqu'à 49 m - 9,4 m en moyenne.

Capacité d'accueil : 7,5 passagers en moyenne mais le nombre moyen de passagers à bord est de 3,5.

Flotte 2015 : 4 300 bateaux dans les ports du bassin - on estime à 3 600 le nombre de bateaux navigants.

Deux types de plaisance se distinguent :

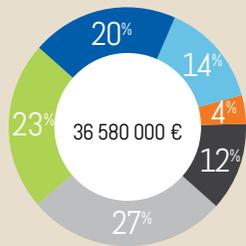
- La plaisance résidente correspond à la plaisance fluviale de croisière à bord de bateaux habitables qui bénéficient d'un amarrage permanent dans un port du bassin.
- La plaisance de transit est pratiquée à bord de bateaux habitables étrangers ou français utilisant le réseau navigable comme un moyen de transit.

Saison : la navigation est possible toute l'année, cependant 70 % du trafic est réalisé entre juin et septembre.

La situation géographique

La plaisance résidente concerne toutes les voies d'eau. Le trafic est plus important à proximité des ports. Le bassin Rhône Saône est un axe très emprunté par les plaisanciers en transit (pour se rendre dans une autre région ou vers et depuis la Méditerranée).

Les retombées économiques en 2014



35% dépenses de fonctionnement

65% dépenses des passagers au cours des navigations



La clientèle

La clientèle est française à 74 %, les principales nationalités étrangères sont les Allemands, les Britanniques, les Néerlandais, les Belges et les Suisses. 50 % des plaisanciers sont retraités et l'âge moyen est de 65 ans.

L'évolution du produit

Depuis la réalisation du 1^{er} schéma de développement de la DT Rhône Saône en 2000 : l'activité est stable ou en légère baisse. On estime que l'activité devrait rester stable dans les prochaines années même si elle se trouve dynamisée localement par la création de ports.

Les équipements

Le canal du Rhône au Rhin, la Petite Saône et la Saône disposent d'un bon maillage d'équipements. Le Rhône et le canal du Rhône à Sète manquent de haltes nautiques pour l'escale. Il existe un manque de places de stationnement à l'année dans le secteur de Lyon et dans la partie sud du Rhône.

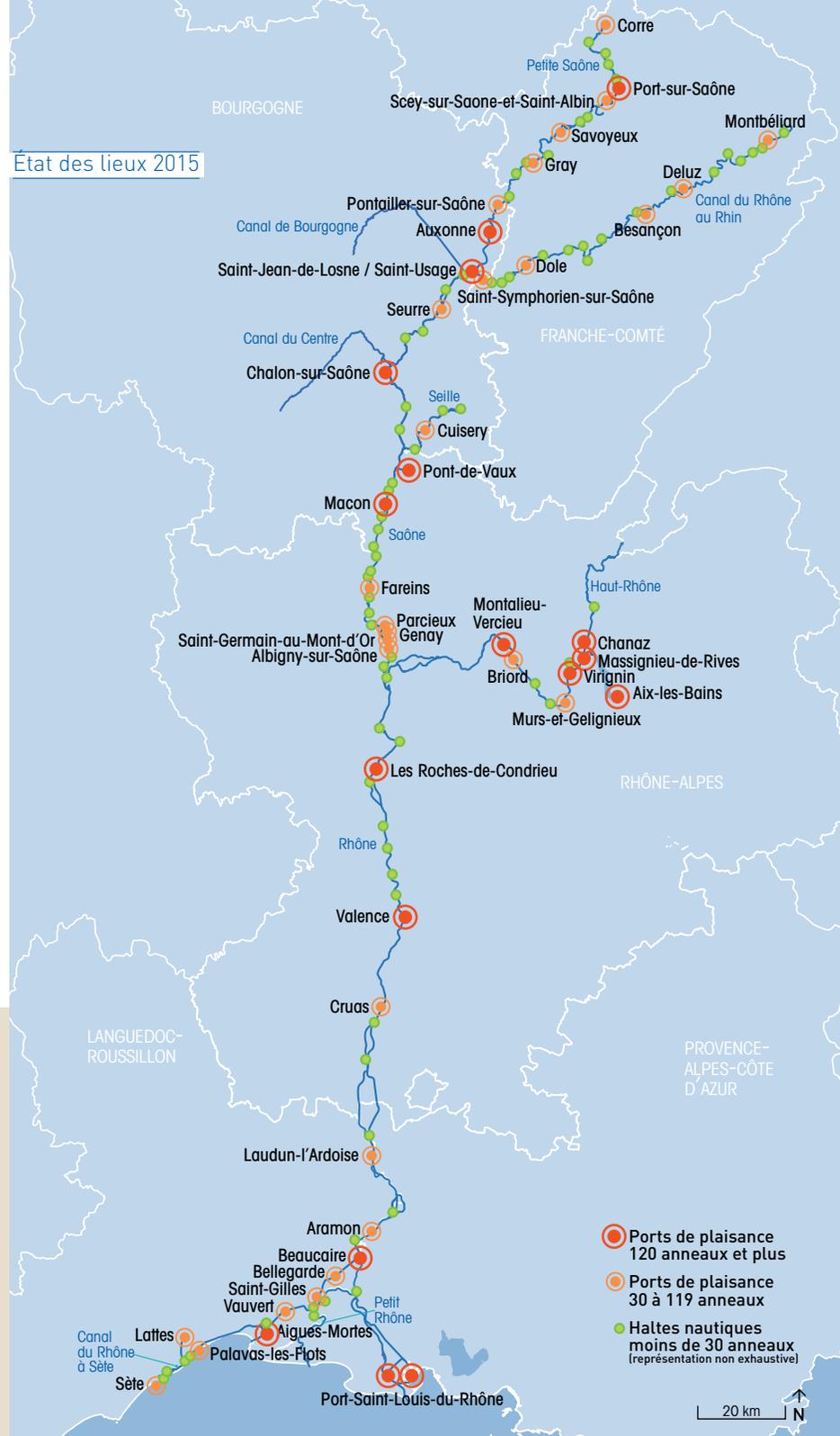
	Rhône	Petite Saône	Saône / Seille	Haut Rhône	Rhône	Petit Rhône / canal du Rhône à Sète
Ports > 30 anneaux	Nombre de ports					
	5	7	12	6	7	7
Haltes nautiques	Nombre d'anneaux					
	180	574	1 573	680	1 301	574
	20	23	35	10	13	23

16% des retombées économiques du tourisme fluvial sur le territoire proviennent de la plaisance soit 36 580 000 €.

Les données de base retenues pour le calcul des retombées économiques sont :

- budget moyen de fonctionnement par bateau : 2 645 € par an
- dépense moyenne par personne et par jour au cours des navigations : 30 €
- nombre moyen de jour de navigation par bateau : 49 €
- durée moyenne d'une navigation : 3,6 jours

Etat des lieux 2015



BOURGOGNE / FRANCHE-COMTÉ

Les caractéristiques du réseau régional navigable dans le périmètre de la Direction territoriale Rhône Saône

Canal du Rhône au Rhin -

Petit gabarit • 186 km. Cette voie d'eau offre une navigation en partie en rivière et en partie en canal, elle a la réputation d'être difficile à naviguer (aléas des crues, nombreuses écluses...). Les territoires traversés disposent d'une richesse naturelle et patrimoniale importante. Principales activités : plaisance privée, location de bateaux habitables.

Petite Saône -

Petit gabarit • 159 km. Assez calme et pittoresque, facile et agréable à naviguer, cette rivière est très appréciée des plaisanciers. Principales activités : location de bateaux habitables, plaisance privée.

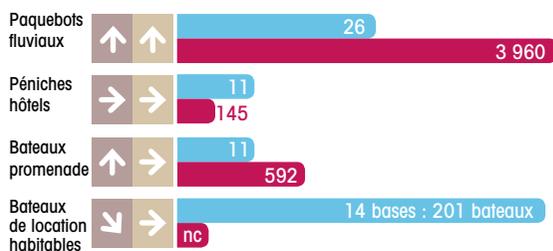
Saône -

Grand gabarit • 148 km. La Saône présente la particularité d'accueillir tous les produits du tourisme fluvial, son gabarit permettant, outre la navigation de bateaux de plaisance (privé et location) et de péniches hôtels, celle de paquebots fluviaux.

Les équipements

		CRR	Petite Saône	Saône/Seille
Équipements plaisance	Ports (>30 anneaux)	5 ports 180 anneaux	7 ports 574 anneaux	5 ports 966 anneaux
	Haltes	20	23	12
Sites d'escale paquebots		/	/	5 sites 14 places

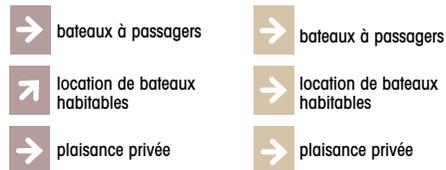
La flotte régionale



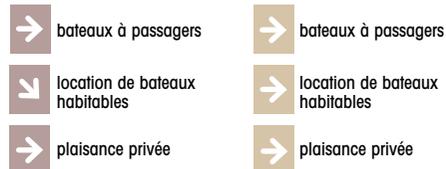
- Évolution 2010-2015
- Tendance prévisible 2015-2020
- Flotte 2015 (nombre de bateaux)
- Capacité d'accueil 2015 (nombre de places)

Le trafic aux écluses

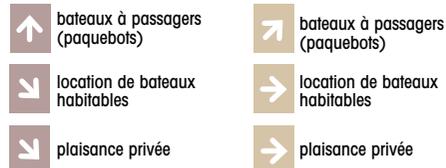
Canal du Rhône au Rhin



Petite Saône

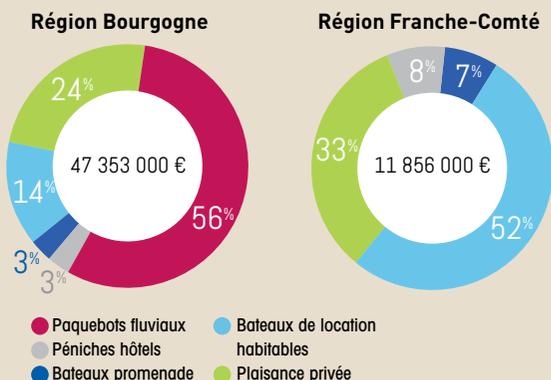


Saône

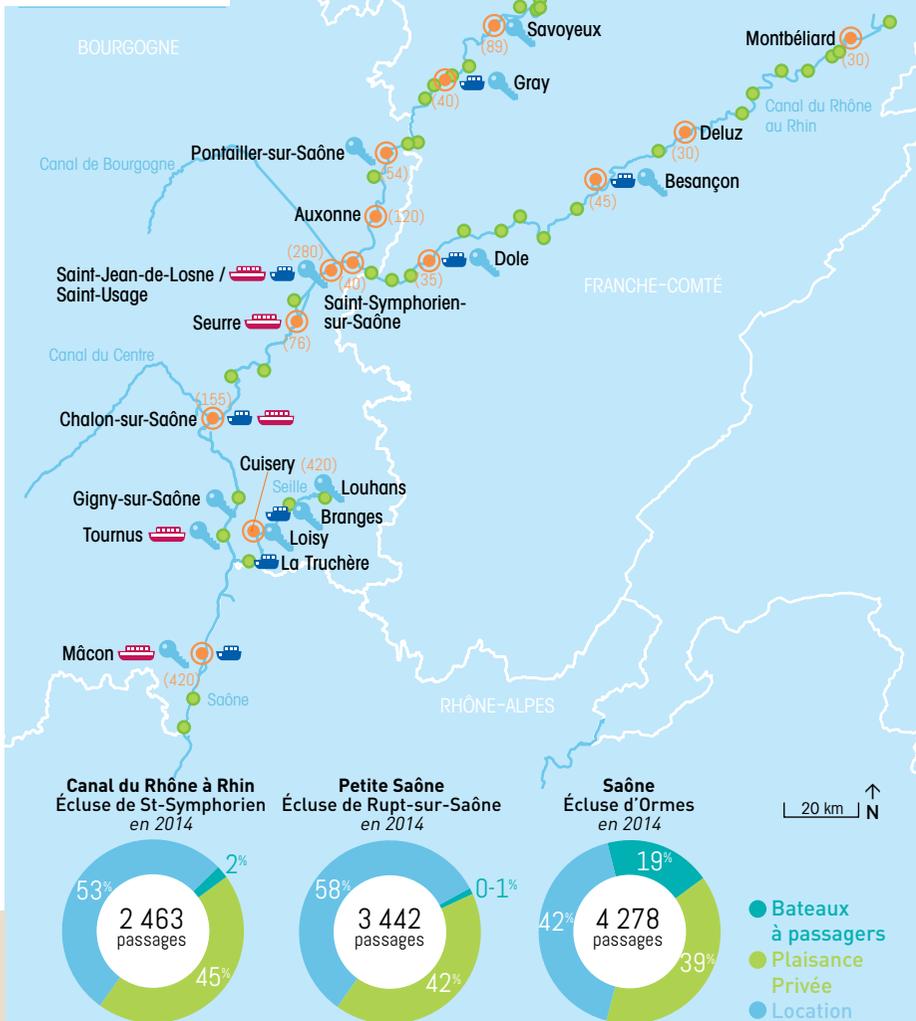


- Évolution 2010-2014
- Tendance prévisible 2015 - 2020

Les retombées économiques du tourisme fluvial en 2014



État des lieux 2015



- Sites d'escales paquebots fluviaux
- Ports d'attache bateaux promenade
- Bases de location
- Ports de plaisance (>30 anneaux) (540) Nombre de places
- Haltes nautiques (représentation non exhaustive)

RHÔNE-ALPES

Les caractéristiques du réseau régional navigable dans le périmètre de la Direction territoriale Rhône Saône

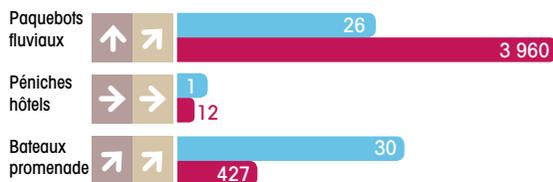
Saône - Grand gabarit • 63 km. La Saône présente la particularité d'accueillir tous les produits du tourisme fluvial, son gabarit permettant, outre la navigation de bateaux de plaisance (privé et location) et de péniches hôtels, celle de paquebots fluviaux.

Haut-Rhône - Petit gabarit (sur 50 km) • 150 km. Le Haut-Rhône n'est pas relié au reste du réseau, il est navigable par tronçon. Il est connecté au Lac de Bourget par le canal de Savières. Principales activités : bateaux promenade, plaisance privée.

Rhône - Grand gabarit • 180 km. Le Rhône a un débit important et la vitesse du courant ne permet pas d'autoriser la navigation de bateaux habitables sans permis. En revanche, le trafic de bateaux de marchandises et de paquebots fluviaux est très développé. Principales activités : paquebots fluviaux, bateaux promenade, plaisance privée.



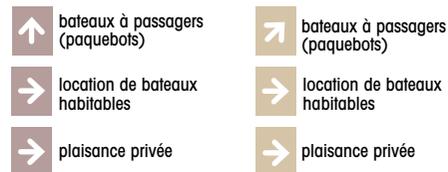
La flotte régionale



- Évolution 2010-2015
- Tendance prévisible 2015-2020
- Flotte 2015 (nombre de bateaux)
- Capacité d'accueil 2015 (nombre de places)

Le trafic aux écluses

Saône



Rhône

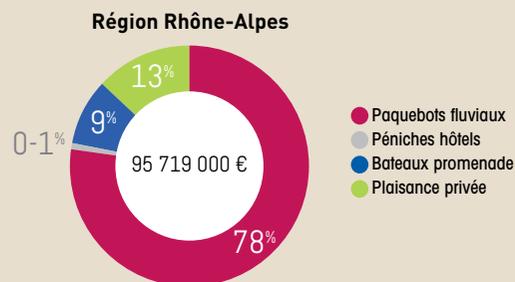


- Évolution 2010-2014
- Tendance prévisible 2015 - 2020

Les équipements

	Saône	Haut-Rhône	Rhône	
Équipements plaisance	Ports (>30 anneaux)	7 ports 607 anneaux	6 ports 680 anneaux	3 ports 671 anneaux
	Haltes	23	10	10
Sites d'escale paquebots	5 sites 6 places	2 sites 8 places	11 sites 20 places	

Les retombées économiques du tourisme fluvial en 2014



- 🚢 Sites d'escales paquebots fluviaux
- 🚢 Ports d'attache bateaux promenade
- 🚢 Bases de location
- 🚢 Ports de plaisance(>30 anneaux) (540) Nombre de places
- 🚢 Haltes nautiques (représentation non exhaustive)

PACA / LANGUEDOC ROUSSILLON

Les caractéristiques du réseau régional navigable dans le périmètre de la Direction territoriale Rhône Saône

Rhône -

Grand gabarit • 140 km. Le Rhône a un débit important et la vitesse du courant ne permet pas d'autoriser la navigation de bateaux habitables sans permis. En revanche, le trafic de bateaux de marchandises et de paquebots fluviaux est très développé. Principales activités : paquebots fluviaux, plaisance privée, bateaux promenade.

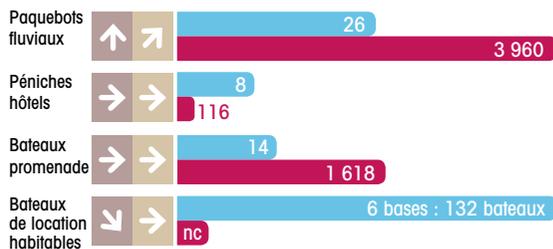
Petit Rhône -

Moyen gabarit d'Arles à Saint-Gilles puis gabarit inférieur • 42 km. Le Petit Rhône traverse la Camargue. En aval de Saint-Gilles, la navigation est réduite en raison d'un très faible mouillage. Le débouché en mer est limité à des conditions de tirant d'air faible. Principales activités : plaisance privée, bateaux promenade.

Canal du Rhône à Sète -

Moyen gabarit (petit gabarit pour l'embranchement de Beaucaire) • 100 km. Le Canal du Rhône à Sète offre une navigation aux paysages variés : Camargue, étang, littoral, rivière côtière. Il permet de rejoindre la Méditerranée en différents points, ainsi que le canal du midi. La branche nord est en cul-de-sac à Beaucaire. Principales activités : plaisance privée, location de bateaux habitables, péniches hôtels.

La flotte régionale



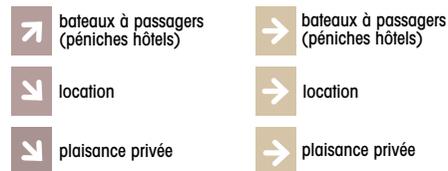
- Évolution 2010-2015
- Tendance prévisible 2015-2020
- Flotte 2015 (nombre de bateaux)
- Capacité d'accueil 2015 (nombre de places)

Le trafic aux écluses

Rhône



Petit Rhône / Canal du Rhône à Sète

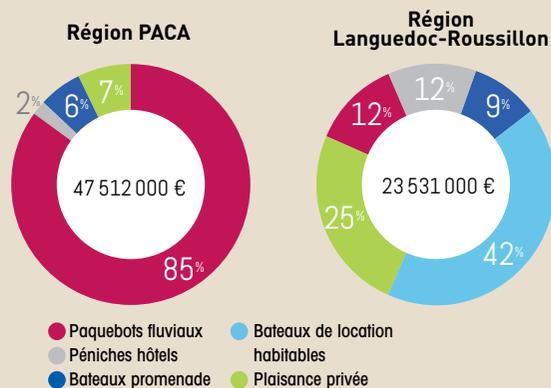


- Évolution 2010-2014
- Tendance prévisible 2015 - 2020

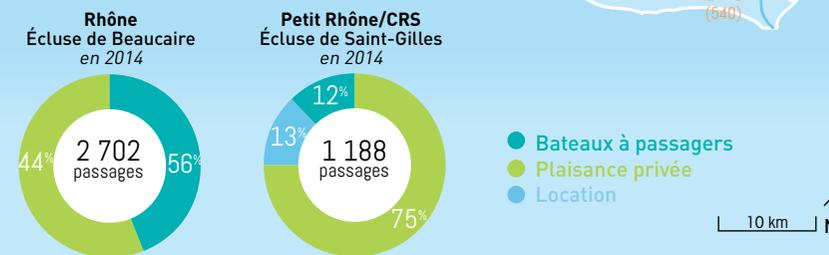
Les équipements

	Rhône	Petit Rhône et CRS
Équipements plaisance	Ports (>30 anneaux)	4 ports 630 anneaux
	Haltes	8 ports 760 anneaux
Sites d'escale paquebots	3	10
	7 sites 18 places	/

Les retombées économiques du tourisme fluvial en 2014



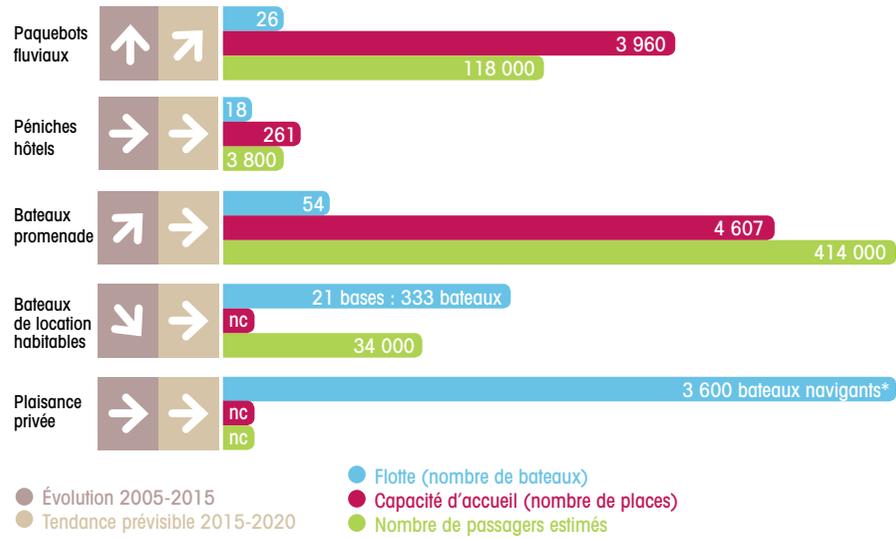
État des lieux 2015



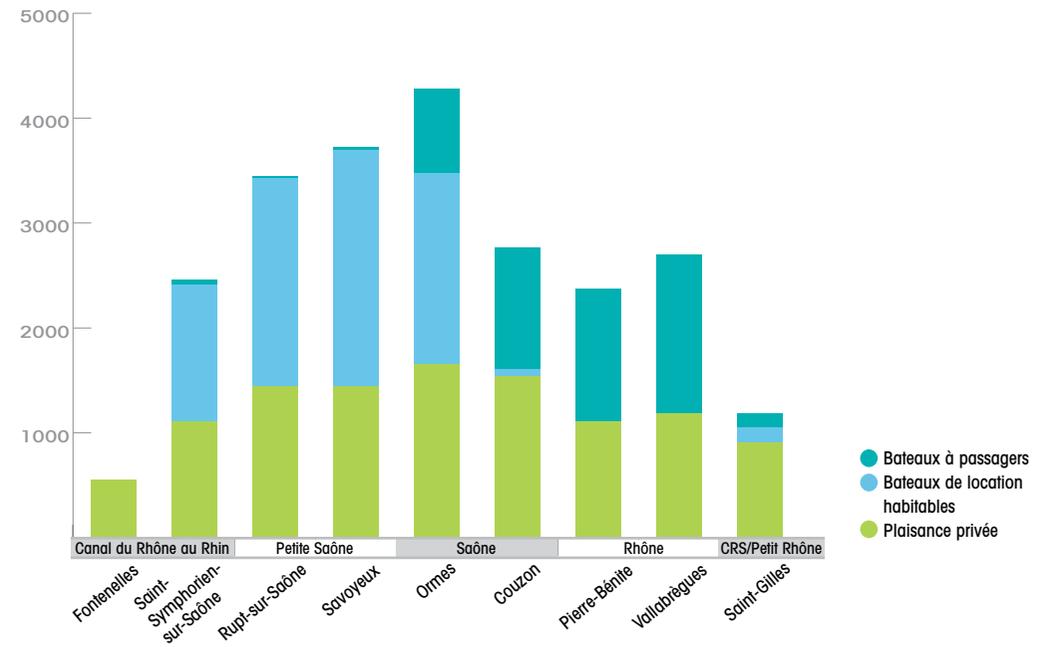
- Sites d'escales paquebots fluviaux
- Ports d'attache bateaux promenade
- Bases de location
- Ports de plaisance (>30 anneaux) (540) Nombre de places
- Haltes nautiques (représentation non exhaustive)

LA SYNTHÈSE : LE TOURISME FLUVIAL SUR LE TERRITOIRE DE LA DIRECTION TERRITORIALE RHÔNE SAÔNE

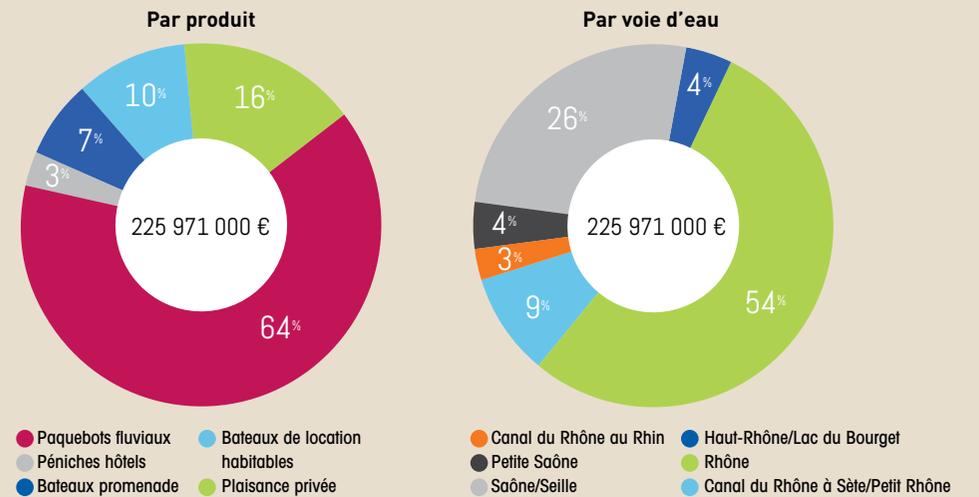
Flotte 2015

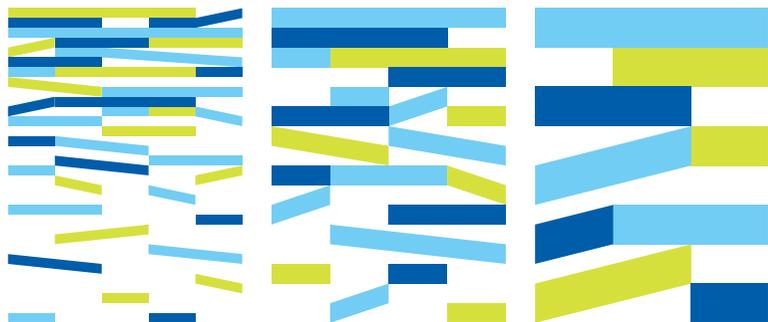


Trafic 2014 aux écluses



Estimation des retombées économiques en 2014





Coordonnées

Voies navigables de France
Direction Territoriale Rhône Saône

2 rue de la quarantaine
69 321 LYON cedex 05
Tél. : 04 72 56 59 00
www.vnf.fr

Édition décembre 2015

Document réalisé par la Direction Territoriale
Rhône Saône Direction du Développement
Photos : VNF DT Rhône Saône - Damien Lachas
Conception et réalisation : Edwige Gandon -
www.gemcom.fr

